



Bordeaux, le 31 janvier 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Autoroutes A63 et A660 Pose de portiques ECOTAXE

Communes de Cestas, Mios, Marcheprime, Biganos et Le Teich

La pose de portiques ECOTAXE sur A63 et A660, sur les communes de Cestas et Mios, nécessite la mise en œuvre des mesures d'exploitation suivantes :

- **chaque nuit de 23 h à 4h :**
 - du lundi 4 au mardi 5 février 2013 : l'**A63** sera fermée à la circulation, *dans le sens Bordeaux/Bayonne*, entre les échangeurs n°24 de Pierroton et n°23 de Marcheprime.
 - du mardi 5 au mercredi 6 février 2013 : l'**A660** sera fermée à la circulation, *dans les deux sens de circulation*, entre les échangeurs n°2 de Biganos et n°3 du Teich.
 - du mercredi 6 au jeudi 7 février 2013 : l'**A63** sera fermée à la circulation, *dans le sens Bayonne/Bordeaux*, entre les échangeurs n°23 de Marcheprime et n°24 de Pierroton.

En cas de problèmes techniques ou météorologiques, les mêmes dispositions pourront être reconduites les nuits suivantes, de 23 h à 4h, du jeudi 7 au vendredi 8 février 2013, du lundi 11 au mardi 12 février 2013, du mardi 12 au mercredi 13 février 2013.

Les usagers emprunteront les itinéraires de déviation matérialisés par des panneaux à fond jaune. Ils sont invités à la plus grande vigilance pour respecter scrupuleusement les intervenants sur la route et la signalisation routière.

- **du mercredi 6 à 9h au jeudi 7 février 2013 à 4h :** l'aire de repos des Gargails sur l'**A63** sera fermée aux usagers, *dans le sens Bayonne/Bordeaux*.

En cas de problèmes techniques ou météorologiques, les mêmes dispositions pourront être reconduites, de 9 h à 4h, du jeudi 7 au vendredi 8 février 2013, du lundi 11 au mardi 12 février 2013, du mardi 12 au mercredi 13 février 2013.

Afin de connaître les perturbations relatives à l'A63 en Gironde et l'A660, les usagers sont également invités à consulter le site internet de la DIR Atlantique :

<http://www.dir.atlantique.developpement-durable.gouv.fr>

La direction interdépartementale des routes Atlantique (district de Gironde) se tient à la disposition des usagers pour tout renseignement complémentaire au **05 56 87 74 00**.

Pour obtenir des informations complémentaires sur l'ECOTAXE, consultez le site Internet du ministère de l'Écologie, du Développement-Durable et de l'Énergie :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/L_eco-taxe_poids_lourd.pdf

Contact Presse :

Préfecture de la région Aquitaine, préfecture de la Gironde - *Bureau de la Communication Interministérielle* -
Tél. : 05 56 90 60 18 - Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr - *Sophie BILLA* - Tél. : 06 07 62 05 99
DIR Atlantique : *Sylvie BONSON* - Tél. : 05 57 81 65 13
